

SOLV – Solvabilité 2 : les obligations pour les acteurs de l'assurance

Code produit : SOLV

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Présentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0

Eligible DDA : oui

Public : toutes les personnes souhaitant comprendre les mécanismes de Solvabilité 2

Prérequis :

aucun

Objectif

- Retenir l'architecture et le contenu de la réforme prudentielle
- Comprendre les impacts de Solvabilité 2 dans l'activité des entreprises du secteur de l'assurance

Programme de la formation

1-Solvabilité 2 : présentation générale

- Origines de la réforme et objectifs
- Architecture de Solvabilité 2
 - Trois piliers
- Comparaison avec les autres réformes
 - IFRS
 - Bâle 2 – Bâle 3

2-Préalables techniques : notions de valorisation des actifs et passifs

- Vocabulaire technique Solvabilité 2
 - Bilan
 - Juste valeur
 - Valeur de transfert
 - Provisions techniques (Best Estimate, Risk Margin)
- Bilan économique Solvabilité 2 et interactions actifs / passifs

3-Solvabilité 2 : étude détaillée de la réforme

- Pilier 1 : exigences quantitatives de solvabilité
 - Fonds propres
 - MCR / SCR
 - Focus cartographie des risques de la formule standard
- Pilier 2 : système de gouvernance et ORSA
 - Incidence de Solvabilité 2 sur la gouvernance
 - Evaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS ou ORSA)
- Pilier 3 : transparence
 - Pouvoir des autorités de contrôle
 - Reporting Solvabilité 2

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.